ABM ADVISORY
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 100 euros
Siège social : 58 Rue de Monceau
75008 PARIS
879229375 RCS PARIS

DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 12-06-2026

Le 12-06-2026, à PARIS,

Anas BENMOUSSA

Actionnaire unique de la Société ABM ADVISORY.

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Modification de l'objet social et modification corrélative de l'article **Objet** des statuts
- Modification de la dénomination sociale et modification corrélative de l'article **Dénomination sociale** des statuts
- Délégation de pouvoir en vue d'accomplir les formalités.

PREMIERE DECISION - MODIFICATION OBJET SOCIAL

L'actionnaire unique décide de modifier, à compter de ce jour, l'objet social pour :

La société a pour objet, en France et à l'étranger, directement ou indirectement:

•Activités des sièges sociaux

-L'activité de société holding mixte par la définition et la mise en oeuvre de la politique générale du groupe, l'animation des sociétés qu'elle contrôle, la gestion de portefeuille-titres,

-La prestation de tous services notamment de services de management, administratifs, juridiques, comptables au profit de ses filiales et sous-filiales;

-Prestation de services informatiques

-La supervision et la gestion d'autres unités de la même entreprise ou de même groupe, la prise en charge du rôle de planification et de direction stratégique ou organisationnelle de l'entreprise ou du groupe, l'exercice du contrôle opérationnel et la gestion des opérations des unités rattachées.

En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :

Article 2 - Objet

La Société a pour objet en France et à l'étranger, directement ou indirectement:

•Activités des sièges sociaux.

-L'activité de société holding mixte par la définition et la mise en oeuvre de la politique générale du groupe, l'animation des sociétés qu'elle contrôle, la gestion de portefeuille-titres,

-La prestation de tous services notamment de services de management, administratifs, juridiques, comptables au profit de ses filiales et sous-filiales;

-Prestation de services informatiques

-La supervision et la gestion d'autres unités de la même entreprise ou de même groupe, la prise en charge du rôle de planification et de direction stratégique ou organisationnelle de l'entreprise ou du groupe, l'exercice du contrôle opérationnel et la gestion des opérations des unités rattachées.

AB

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIEME DECISION - MODIFICATION DENOMINATION SOCIALE

L'actionnaire unique décide de modifier, à compter de ce jour, la dénomination sociale qui sera: **ABMH**

En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié comme suit:

Article 3 - Dénomination sociale

La dénomination sociale de la société est: **ABMH**

Le reste de l'article demeure inchangé.

DERNIERE DECISION - DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITÉS

L'actionnaire unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'actionnaire unique et répertorié sur le registre des décisions de l'actionnaire unique.

Fait à PARIS

Le 12-06-2026

Anas BENMOUSSA

Actionnaire unique



AB